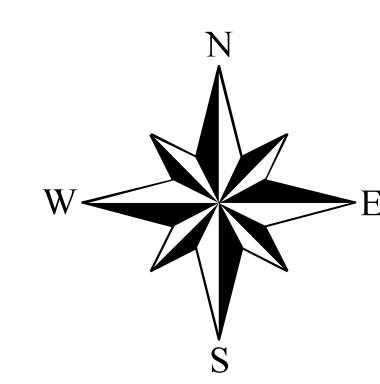


- N - Zone naturelle
- NS - Zone naturelle Seine
- A - Zone agricole
- UAa - Centre urbain
- UAb - Nouvelle centralité
- UAc - Centre bourg
- UAd - Coeur de village et Hameau
- UBa - Péricentre intensification
- UBB - Péricentre intermédiaire
- UCa - Grand ensemble
- UCb - Ensemble d'habitat collectif
- UDa - Pavillonnaire diversifié
- UDb - Pavillonnaire diffus
- UDc - Pavillonnaire ordonnancé
- UDd - Pavillonnaire densifié
- UDE - Pavillonnaire Bord de Seine
- UEa - Activité économique
- UEf - Activité portuaire fluviale
- UEin - Activité économique mixte
- UP - Zone Campus Paris Saint Germain
- UX - Equipement
- AU - Zone à urbaniser

--- OAP de Secteurs à Enjeux Métropolitains : se reporter à la Placé III, Partie 2

OAP Commerce et Artisanat : se reporter à la Placé III, Partie 1  
OAP Trame verte et bleue et Belvédères : se reporter à la Placé III, Partie 4

- Limite Communauté Urbaine GP5&O
- Limite communale
- Route principale
- Autoroute
- Voie ferrée



0 2 500 5 000 Mètres  
1/25000ème

**PLU** Plan Local d'Urbanisme  
Construire ensemble  
Grand Paris Seine & Oise

PLU APPROUVÉ POUR ÊTRE  
ANNEXÉ À LA PRÉSENTE  
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE EN DATE DU  
16/01/2025

PARVENU LE  
20 DEC 2023  
Maire de Paris  
Philippe TAUTOU

#### IV — REGLEMENT

##### Partie 5 — DISPOSITIONS GRAPHIQUES

###### 5.1. Plan de zonage de synthèse